



PRET EN FAMILLE POR ACHAT IMMOBILIER

Par **TAYSON**, le **06/06/2012** à **21:45**

BONJOUR; NOUS AVONS BESOIN D'AIDE ALORS AIDEZ NOUS!
NOUS AVONS 25 ANS

NOUS ACHETONS UNE MAISON, ET NOUS AVONS BESOIN DE 50000 EUROS POUR
LES TRAVAUX DE CETTE MAISON.

IL Y A UN MOIS MON BEAU PERE NOUS A PROPOSE DE NOUS PRETTER 50000E
TOUT EN LUI REMBOURSENT A HAUTEUR DE 300E PAR MOIS SOIT SUR ENVIRONS
14ANS A TAUX ZERO. MAIS RETOURNEMENT DE SITUATION MON BEAU PERE SE
POSE DES QUESTIONS SACHANT QUE CET ARGENT IL L'AVAIT SUR UNE
ASSURANCE VIE SUITE A UN DIVORSE:

AVEC MON MARI NOUS NOUS SOMMES MARIE SOUS LE REGIME DE LA
COMMUNAUTE

1 EST CE QUE MON BEAU PERE VA PAYER DES IMPOTS SUR L'ARGENT QU'ON LUI
REMBOURSEREA?

2 EST CE QU'IL PEUT LE PRETER QU'A MON MARI PARCE QU'IL A PEUR QUE SI NOUS
VENIONS A DIVORSER QU'IL NE RECUPERE JAMAIS SONT ARGENT?